

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURIATNIE
Ministère de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local
Ministère délégué auprès du ministre de l'intérieur, de la promotion de la décentralisation et
du développement local, chargé de la décentralisation et du développement local
Honneur –Fraternité-justice
REGION DE NOUAKCHOTT
COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS

Procès-verbal d'attributaire provisoire n°05-2024

L'an Deux Mille Vingt Quatre, Vendredi quatre (04) Octobre à 11 h 00 mn GMT, s'est tenue une réunion de la Commission de Passation des Marchés Publics de la Région de Nouakchott (CPMP-RN) sous la présidence de son Président Mohamed Fouad Barrada, Président de la Commission de Passation des Marchés Publics de la Région de Nouakchott (PRMP-RN).

Les membres :

- Mohamed Abdellahi Cheikh Mohamed Vall, Membre avec voix délibérante
- Aminata Lo, Membre avec voix délibérante
- Chighaly El Mahjoub, Membre expert
- Mouna Mint/ Lehmad, Membre expert

Ordre de jour :

Attribution provisoire relative à l'examen et l'approbation du rapport d'analyse des offres relatif au DAO n°008/CPMP/RN/2024 la Fourniture de matériels laboratoires pour six (6) établissements secondaires à Nouakchott.

Attribution provisoire :

- 1- Attribution provisoire du dossier du DAO n'008/CPMP/RN/2024 relatif à la Fourniture de matériels laboratoires pour six (6) établissements secondaires à Nouakchott
- 2- **Objet du marché :** Fourniture de matériels laboratoires pour six (6) établissements secondaires à Nouakchott
- 3- **Le soumissionnaire conforme pour l'essentiel et qualifié techniquement :**

Nom des Soumissionnaires	Montant de l'offre hors rabais	Rabais	Montant de l'offre après rabais

NEXXT-SARL	7.756.628,68 MRU/TTC	SO	7.756.628,68 MRU/TTC
------------	----------------------	----	----------------------

3-Le soumissionnaire retenu :

- NEXXT-SARL, montant de l'offre est de : 7.756.628,68 MRU/TTC

4- Soumissionnaire exclu :

L'offre jugée non conforme :

- **SGMC :**
- Le soumissionnaire n'a pas fourni dans son offre une capacité d'autofinancement de 40% de son offre (voir l'IC 5.2 (h)) du RPAO du DAO n° 08/CPMP/RN/2024 qui précise que le soumissionnaire devra inclure dans son offre la preuve de l'accès à des financements tels que des avoirs liquide ou ligne de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle.
- Le soumissionnaire SGMC a fourni une attestation d'exécution d'un marché de fourniture d'équipements de laboratoire et de contrôle des médicaments vétérinaires en date du 03-07-2018 (contrat n° 0175 / F / 006 /CMD-ME /PRAPS /2018 contrairement à l'IC5.2 (c) du RPAO qui exige la présentation des documents attestant la réalisation des prestations similaires **au cours de cinq dernières années.**
- Le Soumissionnaire a fourni un chiffre d'affaires annuel moyen des trois dernières années inférieur à 10.000.000 MRU ce qui n'est pas conforme au exigence à l'IC 5.4(a) qui précise que le chiffre d'affaires annuel moyen des trois dernières années doit être supérieur ou égale à 10.000.0000 MRU .

5-Soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme évaluée la moins disante évaluée :

- NEXXT-SARL, soumissionnaire de nationalité mauritanienne

Identification du soumissionnaire :

ZRE 43, RUE ABDOULAYE, NKTT-MAURITANIE

TEL : 45253433

MAIL : nexxtsarl@gmail.com

6- Délai de livraison : 45 jours

7- Recours

La publication du présent PV est effectuée conformément à l'article 55 de la loi 24-2021 du 29 décembre 2021 portant code de marché publics et ses textes d'application notamment l'article 62 du décret 2022-83.

Le Président

Mohamed Fouad Barrada



Les Membres Présents :

- Mohamed Abdellahi Cheikh Mohamed Vall, Membre avec voix délibérante
- Aminata Lo, Membre avec voix délibérante
- Chighaly El Mahjoub, Membre expert
- Mouna Mint/ Lehmad, Membre expert

